



Lausanne le 27 mars 2020

BONDPARTNERS SA maintient la date de son Assemblée générale, mais sous un format différent dû au coronavirus

Le Conseil d'administration de Bondpartners SA a confirmé que l'Assemblée générale annuelle de Bondpartners aura bien lieu le 27 mai 2020, comme prévu. Ceci afin d'assurer le bon fonctionnement de la Société et de permettre le versement du dividende à la date convenue.

Afin de préserver la santé des participants et en accord avec l'article 6a de l'Ordonnance 2 du Conseil fédéral du 16 mars 2020 sur le COVID-19, les Actionnaires ne seront toutefois pas autorisés à y participer en personne. En effet, l'Assemblée se déroulera à huis clos.

Les Actionnaires auront la possibilité d'exercer pleinement leur droit de vote par le biais du Représentant indépendant, Maître Eric Ramel, Avocat. Les instructions de vote pourront, quant à elles, être transmises soit en écrivant au prénommé, soit par le biais du portail électronique des actionnaires.

Le Conseil d'administration regrette de devoir déroger au déroulement habituel de son Assemblée mais la situation actuelle l'exige.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet www.bpl-bondpartners.ch, onglet « Annonces », rubrique « AG ».

BONDPARTNERS SA
Christian Plomb & Olivier Perroud
Membres du Directoire